

# L'Archer

## Journal de l'Union des Associations d'Archers du Nord de la France

Réalisation : DIDAC-INFO62 - Pascal KACZMARSKI - 382, Le BIBROU - 62575 HEURINGHEM  
06-81-81-71-16 - [didac.info62@orange.fr](mailto:didac.info62@orange.fr) <http://www.journal-archer.fr>

### Calendrier des Tirs

#### SEPTEMBRE:

Sam	23	LIEVIN .C. / Dunkerque All .S. (Chpt Maritime) / St Pierrebrouck .S.
Dim	24	LIEVIN .C. (Féd) / GHYVELDE .C. / GODE .C.
Lun	25	FLEIRE .C.
Mer	27	Bray Dunes .S. (Chpt du Littoral)
Sam	30	ZUYDCOOTE .C. / Renescure .S.

#### OCTOBRE

Dim	1	LONGUENESSE .C. / LOON PLAGE .C.
Mer	4	Hazebrouck .S.
Jeu	5	
Sam	7	BOESCHEPE .C. (Cons Gén) / PETITE SYNTHEFA .C. / Wisnes .S.
Dim	8	WATIEN .C.
Lun	9	St Martin Au Laert .S.
Mer	11	Hazebrouck .S.
Ven	13	Calendrier des Tirs 2018 - 17 H 30 / 19 H -
Sam	14	HONDSCHOOTE .C.
Dim	15	ESTAIRES .C. / Longuenesse .S.
Lun	16	Fletre .S.
Mer	18	Hazebrouck .S.
Sam	21	ECKE .C. (Féd)
Dim	22	MERVILLE .C.
Mer	25	Hazebrouck .S.
Sam	28	St VENANT .C.
Dim	29	MERRIS .C.

#### NOVEMBRE:

Mer	1	Lumbres .S.
Sam	4	Herzelee .S.
Dim	5	Lille .S.
Lun	6	Caestre Driehoek .S.
Sam	11	Teteghem .S.
Dim	12	Bleue Maison .S.
Lun	13	Caestre Driehoek .S.

### ANNONCE DE DIDAC INFO

Bonjour à tous,  
**ATTENTION !! Plus que 2 journaux après ce numéro. N'oubliez pas d'envoyer vos annonces de tir ! Pour information, prochains journaux :**

OCTOBRE 2 numéros

Mercredi 4 Octobre  
Mercredi 18 Octobre

Merci de votre compréhension.

Pascal KACZMARSKI

### ANNONCE DE L'UAANF

Mesdames, Messieurs,  
Bonjour,

En vue de la prochaine saison 2018, vous trouverez en dernière page de ce journal, le calendrier des dates de tir 2018 à me faire parvenir **au plus tard pour le mercredi 04 Octobre 2017.**

Vous trouverez également le calendrier prévisionnel des Grandes Compétitions 2018 avec les détails des tirs Fédéraux, Conseils généraux, ainsi de l'endroit où vont se dérouler toutes les compétitions.

En espérant vous apportez satisfaction pour préparer votre prochaine saison.

Le Secrétaire Administratif U.A.A.N.F  
Georges GOSSAERT

### ANNONCE D'AIRE SUR LA LYS

Chers présidents et amis Archers.

La société d'Aire sur la Lys a accepté l'organisation du Challenge en 2018. Les inscriptions pour le Challenge commenceront ce Mercredi 20 septembre 2017.

Les réservations des dates se feront auprès de Cécile Régnier par téléphone au 03 21 11 33 74 à partir de 9 h 00.

Le règlement de l'inscription (25 €) et les réservations de sandwiches auront lieu lors de la réunion du calendrier le 18 octobre 2017.

Le comité.

Prochaine parution le **4 Octobre 2017**

## ANNONCES DE L'UAANF

## COMMISSION DE DISCIPLINE

## DIFFERENT ENTRE MRS VERHEYDE ET MOBAILLY

Suite au différend survenu entre Messieurs Jean Pierre MOBAILLY et Sébastien VERHEYDE lors du tir de LILLE du dimanche 28 mai 2017, suite aux explications données en appel lors de la commission de discipline du 5 septembre 2017 par M Sébastien VERHEYDE et après nouvelle analyse de la situation, la commission de discipline a décidé de maintenir la sanction qui lui avait été infligée, c'est-à-dire :

- Suspension de toutes les compétitions régies par l'UAANF (championnat de France, rencontres fédérales, tir de l'empereur, championnat d'Europe, challenge, coupe Jean Marie WAELS et Coupe des coupes) pendant 3 ans avec insertion de cette décision dans le journal l'archer

Cette sanction est maintenant définitive et ne pourra pas donner lieu à un autre appel.

Elle est effective pour les années 2017-2018-2019

La commission de discipline de l'UAANF

## DIFFERENT ENTRE MRS LAFORCE ET ROERE

Suite au différend survenu entre Messieurs Axel ROERE et Laurent LAFORCE lors du tir de BERGUES du samedi 15 juillet 2017, la commission de discipline de l'UAANF s'est réunie afin d'entendre les versions respectives de ces deux personnes et ainsi de décider si des sanctions étaient à appliquer. Après avoir écouté leurs explications et celles des administrateurs présents ce jour-là, la commission de discipline a décidé à l'unanimité (19 sur 19), d'appliquer la sanction suivante envers Monsieur Laurent LAFORCE :

- Suspension de toutes les compétitions régies par l'UAANF (championnat de France, rencontres fédérales, tir de l'empereur, championnat d'Europe, challenge, coupe Jean Marie WAELS et Coupe des coupes) pendant 1 an avec insertion de cette décision dans le journal l'archer.

Conformément à l'article 12 des statuts de l'UAANF, sur lequel est basé la commission de discipline, Monsieur Laurent LAFORCE peut faire appel de cette décision devant celle-ci. Il dispose d'un mois à compter de ce jour, et doit le faire par courrier recommandé avec accusé de réception, adressé au Président de l'UAANF, courrier dans lequel, il doit préalablement fournir de nouvelles explications. Cette sanction est effective pour l'année 2018.

La commission de discipline de l'UAANF

## MAISON DES ARCHERS DE WATTEN

La Maison des Archers créée à l'initiative de Messieurs Jean Pierre DECOOL, André TRAMCOURT et Daniel DESCHODT, est une magnifique vitrine de ce qu'est le tir à l'arc à la perche verticale.

Attenante à l'office de tourisme, elle était jusqu'à dernièrement, entièrement gérée par la Mairie de WATTEN qui en supportait tous les frais. Le regroupement intercommunal des offices de tourisme ne permet plus à la commune de WATTEN d'assurer cette gestion.

Pour pérenniser le fonctionnement de cet espace muséographique, unique en France, une association type Loi 1901 a été créée, composée d'élus de la commune de WATTEN et de membres du comité de l'U.A.A.N.F.

Cette Maison des Archers recèle une collection importante d'objets offerts par les archers, elle est donc la vôtre. C'est pourquoi, le comité a pensé que toutes les sociétés affiliées à l'U.A.A.N.F. devraient être membres de cette association en s'acquittant d'une cotisation annuelle de 10 € minimum par société.

Les sommes ainsi récoltées permettront de régler certains frais de fonctionnement, mais surtout d'assurer la publicité auprès des prestataires touristiques de la région en vue de dynamiser et développer ce musée en augmentant la fréquentation.

Le règlement de la cotisation pour 2018 devra s'effectuer par chèque à l'ordre de « La Maison des Archers de WATTEN » et adressé au Trésorier de l'association Mr Emile HOEDTS.

Nous comptons sur vous. Merci.

Le Président,  
Hubert MURRAY



## ANNONCES DE TIR

**LIEVIN.**

Société Les Archers de la Plaine avec le concours de la municipalité. Rue La Bruyère 62800 Liévin. Coordonnées GPS Latitude 50.41177 Longitude 2.7891  
**SAMEDI, 23 SEPTEMBRE 2017**

Le matin de 9h30 à 12h30

**TIR AUX HONNEURS**

sur 2 perches

Mise 4 € retenue 10%

Lots aux 1<sup>er</sup> de chaque catégorie. Jeunes de moins de 16 ans dans l'année

L'après-midi à 15h00

**TIR DE CHAMPIONNAT**

Sur 2 perches

Mise 5 €

Par Perches,

2 jeux d'honneurs identiques

Honneurs .....8 €

Supérieurs.....6 €

Intermédiaires .....5 €

Inférieurs .....4 €

Petits à 1,50 €

1 primé pour 4 archers à 2,50 €.

Honneur de remplacement à 3 €.

Sort unique par part de 1,5 €,

Honneurs du 2ème jeu comptant pour un petit.

Inscription dès 14h30.

Tirage au sort à 14h55.

Réserve en cas de mauvais temps.

Véhicule autorisé sur le terrain.

Règlement UAAANF.

Le comité organisateur.

**LA SOCIETE VOUS PROPOSE UN BUFFET FROID**

**Vianades :** Poulet, Roti de porc, Charcuterie, Pâté

**Légumes :** Salade de pomme de terre, de tomate, d'haricot vert, Crudités....

**Dessert**

Prix : 10,00 €uros (Boissons non comprises)

Réservation par téléphone :

Jean Jacques Gosselin 06 17 73 52 52

Philippe Majchrzak 06 73 65 44 19

Ou par courriel sur

lesarchersdelaplaine@free.fr

Avant le jeudi 21 septembre.

**LIEVIN.**

Société Les Archers de la Plaine avec le concours de la municipalité. Rue La Bruyère 62800 Liévin. Coordonnées GPS Latitude 50.41177 Longitude 2.7891

**DIMANCHE 24**

**SEPTEMBRE 2017**

Le matin de 9h30 à 12h30

**TIR AUX HONNEURS**

sur 2 perches

Mise 4 € retenue 10 %

Lots aux 1<sup>er</sup> de chaque catégories. Jeunes de moins de 16 ans dans l'année.

L'après-midi à 15h00

**TIR DE CHAMPIONNAT**

**FEDERAL**

Sur 2 perches

Mise 5 €

Par Perches,

2 jeux d'honneurs identiques

Honneurs .....8€

Supérieurs.....6 €

Intermédiaires .....5 €

Inférieurs .....4 €

Petits à 1,50 €

1 primé pour 4 archers à 2,50 €.

Honneur de remplacement à 3 €.

Sort unique par part de 1,5 €,

Honneurs du 2ème jeu comptant pour un petit.

Répartition des lots fédéraux selon règlement de l'UAAANF. (Licence obligatoire.)

Inscription dès 14h30.

Tirage au sort à 14h55.

Réserve en cas de mauvais temps.

Véhicule autorisé sur le terrain.

Pensez à vous munir de vos licences.

Le comité organisateur.

**LA SOCIETE VOUS PROPOSE UN BUFFET FROID**

**VOIR ANNONCE DU SAMEDI**

**DUNKERQUE**

Société Alliance Dunkerquoise

**SAMEDI 23 SEPTEMBRE 2017**

Le matin à 9h30

**TIR AUX HONNEURS**

Sur 2 ou 3 Perches suivant nb archers

MISE 4€ - 2€ pour les -14 ans

Retenue 10% - Lots aux 1<sup>er</sup> de chaque catégorie (H/D/V/J-16)

L'après-midi à 15h00

**CHAMPIONNAT MARITIME**

TIR AUX HONNEURS

SUR 3 PERCHES

MISE 5€ - 3 € pour les -14ans

Coups et/ou lots au premier de chaque catégorie voire plus : champion maritime - adulte - femme - vétéran et jeune de - 16 ans

Accès tentes et caravanes par le terrain de Petite-Synthe

Réserve en cas de mauvais temps

Règlement UAAANF

**POSSIBILITE DE RESTAURATION AU PRIX DE 8€ : RESERVATION SOUHAITEE AVANT LE 21/09 AU 06/13/85/17/61**

Le Président

Sylvain COSYN

**ST PIERREBROUCK**

Société la Guillaume Tell

**SAMEDI 23 SEPTEMBRE 2017**

le matin à 9h30

**TIR AUX HONNEURS**

SUR 2 PERCHES

MISE 4 €

Lots aux 1<sup>ers</sup> de chaque catégories

L'après-midi à 15 h

**TIR SUPPLEMENTAIRE**

SUR 2 PERCHES

MISE 4 €

Retour 1,50 €

Par Perche

2 jeux d'honneurs identiques

Honneurs ..... 8 €

Supérieurs..... 6 €

Intermédiaires ..... 5 €

Inférieurs ..... 4 €

1 primé à 2,50 € pour 4 archers

12 bouteilles de bière

Honneur de remplacement à 3 €

Sort unique par part de 1,50 €

Honneur du 2ème jeu comptant pour 1 petit

Inscription au stand dès 14h30

Réserve en cas de mauvais temps

En dessous de 60 archers tir aux points

Règlement UAAANF

Le comité

**GHYVELDE**

Société Saint Sébastien

**DIMANCHE 24 SEPTEMBRE 2017**

9h30

**TIR AUX HONNEURS**

sur 3 ou 4 perches

Mise : 5 €

3 euros pour les jeunes de - de 16 ans le jour du tir

Lot au premier de chaque catégorie

15 h

**TIR DE CHAMPIONNAT**

sur 4 perches

Mise : 10 €

(5 € pour les jeunes de - 16 ans le jour du tir)

**150 € gratuits**

Répartition perches 1 à 4 :

2 honneurs : 10 euros

3<sup>o</sup> honneur : 5 euros

4 supérieurs : 6 euros

4 intermédiaires : 5 euros

4 inférieurs : 4 euros

dans la grille des trois premières perches 85 petits à 2 euros

perche 4 : 50 petits à 2 euros

tir basé sur 100 archers

au-dessus de 100 archers: répartition intégrale des mises

sur les 4 perches en oiseaux à 3 euros

le président : Marc Rubben

**GODEWAERSVELDE**

Société St Sébastien

**DIMANCHE 24 SEPTEMBRE 2017**

le matin à 9h30

**TIR AUX HONNEURS**

sur deux perches

mise 4€ (retenue 10%)

Lots au premier de chaque catégorie

L'après-midi à 15h

**TIR DE CHAMPIONNAT**

sur 2 perches

Mise unique 5€

retour 2€

Par Perche

2 jeux d'honneurs identiques

Honneurs.....10€

Supérieurs.....6,5€

Intermédiaires.....5€

Inférieurs .....3,5€

1 primé à 3€ pour 4 archers. 1 caisse de vin de bordeaux offerte par le secrétaire "exclu du sort" sera mise sur le troisième honneur de la grande perche. Honneur remplacé à 4€

Sort unique par part de 2€ Inscriptions au stand à partir de 14h30. (friterie sur la place en principe fermée), règlement UAAANF (accès possible à la zone de loisir comme d'hab.)

Le comité

**FLÊTRE**

Société Saint Sébastien

**LUNDI 25 SEPTEMBRE 2017**

Le matin à 9h30

**TIR AUX HONNEURS**

Sur 2 perches

MISE 4€

Lots aux 1<sup>er</sup> de chaque catégorie

RETENUE 10%,

L'après-midi à 15h00

**TIR DE CHAMPIONNAT**

Sur 2 perches

Mise 5€

Par Perche

2 jeux d'honneurs identiques

Honneur.....8 €

Supérieurs.....6 €

Intermédiaires.....5 €

Inférieurs..... 4 €

Un primé à 3 € pour 4 archers, petits à 2€, Honneurs de remplacement à 4€. Inscription au stand à 14h30, tirage au sort à 14h55,

réserve en cas de mauvais temps, règlement UAAANF

Le comité,

**BRAY DUNES**

adresse GPS : 235 rue du collège

**MERCREDI 28 SEPTEMBRE 2017**

à 14h30 :

**CHAMPIONNAT du LITTORAL**

SUR 3 PERCHES

Mise : 5 € (2 pour les jeunes de moins de 16 ans, 0 pour les jeunes de moins de 10 ans)

Lot au 1<sup>er</sup> de chaque catégorie

nombreux lots aux suivants

le secrétaire

M. RUBBEN

## ANNONCES DE TIR

**ZUYDCOOTE**

L'aigle Zuydcootois

**Attention le tir se déroulera sur le terrain de LEFFRINCKOUCKE****SAMEDI 30 SEPTEMBRE 2017****Le matin à 9h00****ATTENTION A L'HORAIRE****TIR AUX HONNEURS**

Sur 4 perches dont une au top sec, selon le nombre d'archers

MISE 6 (dont 2 € pour les perches mobiles) et 3 € pour les jeunes de - de 16 ans Retenue 10 %

Lots ou coupes au premier de chaque catégorie

**A 12h30, remise de la médaille 25ans à Mme VANVINCQ Elisabeth. Un vin d'honneur sera offert par la municipalité pour les trois victoires de la très jeune association.****L'après-midi à 14H30****ATTENTION A L'HORAIRE****TIR DE CHAMPIONNAT**

SUR 4 PERCHES DONT UNE GRATUITE MISE 9,00 € (7+2€ pour les perches mobiles) et 4 € pour les jeunes de -de 16 ans - Retour 2 €. L'euro manquant par archer pour les perches mobiles sera pris en charge par l'association

**Par Perche**2 jeux d'honneurs identiques  
Honneur..... 10 €  
Supérieurs..... 7 €  
Intermédiaires..... 10 €  
Inférieurs..... 5 €Perche 1 à 3, 1 oiseau à 3 € pour 4 archers, 20 pompons à 5 € offerts par la médaillée, et petits à 2 €. Honneur de remplacement à 3 €. Sur la perche 4 (gratuite, les honneurs même répartition, 50 petits à 2€. Les honneurs du 2ème jeu comptant pour un petit. Bascule dans l'intérêt du tir. Inscriptions dès 14h00 pour un tirage au sort à 14h25. Friterie Ingrid sur le terrain. Réserve en cas de mauvais temps. Règlement de l'UAANF.  
LE COMITE**RENESECURE**

SOCIETE SAINT SEBASTIEN

**SAMEDI 30 SEPTEMBRE 2017****Le matin à 9h30****TIR AUX HONNEURS**

Sur 2 Perches

Mise 4€ - Retenue 10%

Lots aux premiers de chaque Catégories

**ATTENTION à l'horaire :****L'après-midi à 14h30****TIR SUPPLEMENTAIRE DE DUCASSE « AUX POINTS »**

Inscriptions à 13h45 - Mise 4€

**Les points : 6 - 5 - 4 - 3 et 1**

Volants pour un lot surprise sur chaque perche sans cumul

Environ 50 lots répartis sur les 2 perches

Réserve en cas de mauvais temps,

Règlement de l'U.A.A.N.F.

**Les Chiens tenus en laisse, MERCI****FRITERIE « BEN » SUR LE TERRAIN**La Présidente  
Jeannine MACREZ**LONGUENESSE**

Guillaume Tell

**DIMANCHE 1<sup>er</sup> OCTOBRE 2017****TIR DU 30<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE DE LA SOCIETE****Le matin à 9h00****TIR AUX HONNEURS**

SUR 3 ou 4 PERCHES

**MISE 5,5€ (retour 1,5€)**

Lots aux 1er de chaque catégorie

**A 12h00 remise des lots des premiers du matin, suivi d'un vin d'honneur offert par la municipalité de LONGUENESSE pour les 30 années d'existences de la société.****L'après-midi, à 14h30****TIR DE CHAMPIONNAT**

SUR 4 PERCHES

**MISE 7,5€ (retour 1,5€)****Sur les perches 1 à 3.****Par perches**

2 jeux d'honneurs identiques

Honneur.....8€

Supérieurs.....6€

Intermédiaires.....5€

Inférieurs.....4€

30 primé à 2,5€ - 10 dessous de plat à l'effigie du 30ème anniversaires de la société (exclus du sort) Honneur de remplacement à 3€

**Perche 4 :**

2 jeux d'honneurs identiques :

HONNEURS.....6€

SUPERIEURS.....5€

INTERMEDIAIRE.....4€

INFERIEURS.....3€

Honneurs de remplacement 2€. Dans la grille : divers lots (bouteilles de bière, bonbons, et encore bien d'autres lots)

Sort unique par part de 1,5€, les honneurs du second jeu comptant pour un petit La valeur des mises réparties sur les perches Bascules dans l'intérêt du tir Inscription au stand à partir de 14h00 Tirage au sort à 14h25 Réserve en cas de mauvais temps

**FRITERIE INGRID SUR PLACE.**

Règlement de l'UAANF.

Le président

Kevin DUQUENOY

**LOON-PLAGE**

Société Saint Sébastien

**DIMANCHE 1<sup>er</sup> OCTOBRE 2017****TIR AUX VOLAILLES****Le matin à 9h****TIR AUX HONNEURS**

sur 3 perches

**MISE 4 € : retenue 10%**

Lots au 1er de chaque catégorie.

Pas de flèche de retard

**L'après-midi à 14h****TIR DE CHAMPIONNAT**

sur 3 perches : MISE 7 €

**Perche 1 Championnat****2 jeux d'honneurs identiques**

Honneurs.....8 €

Supérieurs.....6 €

Intermédiaires.....5 €

Inférieurs.....4 €

Un primé à 2,50 € pour 4 archers. Petits à 1,5 € Les honneurs du 2ème jeu comptant pour un petit.

**Perche 2 et 3 :****2 jeux d'honneurs identiques**

Honneurs .....1 canard

Supérieurs.....1 coq

Intermédiaires .....1 pintade

Inférieurs.....1 pintade

Dans la grille **15 poulets et 10 poules.**

Petits à 1,50 €. Sort Unique par part de 1,50 €. Honneurs de remplacement à 3 €.

**Pizzeria "Pizza City Loon" sur le terrain.**

Les chiens tenus en laisse. Règlement de l'UAANF. Réserve en cas de mauvais temps.

**Attention à l'horaire**

Le comité

**HAZEBROUCK**

Société Saint Sébastien

**LES MERCREDIS****4 – 11 – 18 – 25****OCTOBRE 2017**

De 14 heures à 17 h 30

**TIR AUX POINTS**

SUR 2 PERCHES

MISE 4 EUROS

VALEUR DES POINTS (1, 2, 3, 4,5)

Les doublés ne comptent pas

**A CHAQUE TIR**

10% des mises réparties en lots dans la grille (Perche 1)

Une vaisselle de la société au premier sur les oiseaux volants (Perche 2)

Rabattage sur la perche 1 en grille sans les honneurs (les doublés ne comptent pas)

Pour la Gilde et Confrérie Saint Sébastien

Le Président

Christian CARTON

**BOESCHEPE**

Société Saint Sébastien

**SAMEDI 7 OCTOBRE 2017****Le Matin à 9 H 30****TIR AUX HONNEURS**

SUR 2 PERCHES

**Mise 4 €**

Retenue 10% / Lot au premier de chaque catégorie

**L'après-midi à 14 H 30****TIR DE CHAMPIONNAT CONSEIL GENERAL**

SUR 2 PERCHES

**Mise 5 €**

Retour 2 €

**Par Perches**

2 jeux d'Honneurs identiques

Honneurs : .....9 €

Supérieurs : .....6 €

Intermédiaires : .....5 €

Inférieurs : .....4 €

Honneurs de remplacement : .....4 €

Dans la grille, 1 primé à 3 € pour 4 archers.

Sort par part de 2 € (les honneurs du 2ème jeu comptant pour 1 petit).

Inscription au stand à 14 H.

Tirage au sort à 14 H 25.

Réserve en cas de mauvais temps.

Règlement de l'UAANF.

Toilette, Buvette.

Merci de tenir les chiens en laisse.

**RESTAURATION : "FRITERIE DES MONTS" SUR PLACE**

Le Bureau

**PETITE-SYNTHÉ**

LES FRANCS-ARCHERS

**SAMEDI 7 OCTOBRE 2017****Le matin à 9H00****TIR AUX HONNEURS**

SUR 3 PERCHES

MISE 4 € (2€ pour les - de 16 ans)

Lots aux premiers de chaque catégorie

**L'après-midi à 14H30****TIR DE CHAMPIONNAT**

Sur 2 PERCHES

Mise 4€ retour 1€50

2 jeux d'honneurs identiques

HONNEUR.....10€

Supérieurs.....6€

Intermédiaires.....5€

Inférieurs.....4€

1 primé à 2,50€ pour 4 archers, Petit à 1,50€

Honneur de remplacement 3,00€

Inscription au stand à partir de 13H30

Sort par part de 1€50

Réserve en cas de mauvais temps

Règlement UAANF

**FRITERIE JEAN-JACQUES sur le terrain****PERCHE 3****COUPE DE PETITE-SYNTHÉ FINALE DE LA PHARAON'S CUP**

Équipe N°3 début du tir 13H30

Équipe N°1 début du tir 15H00

Équipe N°2 début du tir 16H30

Réception des trois équipes pour la remise des trophées à 18H30, suivi d'un vin d'honneur au local de Petite-Synthe.

Le Président des Francs-Archers  
Joël Vanhée

## ANNONCES ET RESULTATS DE TIR

**COUPE DE WISMES**

**FINALE**  
**SAMEDI 07 OCTOBRE**  
**2017**

09H00 : Second de la demi-finale  
10H00 : Premier de la demi-finale  
11H00 : Reste à déterminer  
12H00 : EPERLECQUES AR A  
13H30 : LILLERS A  
14H30 : LONGUENESSE B  
15H30 : SAINT MARTIN B  
16H30 : SAINT MARTIN A

**SONT EN DEMI-FINALE LE**  
**SAMEDI 30 SEPTEMBRE :**

09h30 : Reste à déterminer  
10h30 : RINXENT A  
11h30 : ESTAIRES A  
14h00 : RUMINGHEM A  
15h00 : AIRE SUR LA LYS A  
16h00 : MOULLE A  
Rappel pour la finale et la demi-finale:  
1 heure pour tirer 30 flèches  
Attention Division 1 toujours en attente de résultats

Le jour de la finale "tir amical en annexe"

**WATTEN**

Société "Guillaume-Tell"  
**DIMANCHE 8 OCTOBRE**  
**2017**

Le matin à 9h30

**TIR AUX HONNEURS**

SUR 2 PERCHES

MISE 4€ - Retenue 10 %

Lots aux 1er de chaque catégorie

**L'après-midi à 14h30**

**TIR DE CHAMPIONNAT**

SUR 2 PERCHES

MISE 4€

Retour 1,50€

**Par Perches**

2 jeux d'honneurs identiques

Honneur.....8€

Supérieurs.....6€

Intermédiaires.....5€

Inférieurs.....4€

1 primé à 2,50€ par 4 archers Honneur de remplacement à 3€ Sort unique par part de 1,50€, les honneurs du 2ème jeu comptant pour un petit Bascule dans l'intérêt du tir Inscriptions au Stand "René DEGRAEVE" à partir de 14h Tirage au sort à 14h25 précise  
**Friterie INGRID sur le terrain**  
Réserves en cas de mauvais temps Règlement de l'UAANF

Le président:

Daniel DELHAYE

**SAINT MARTIN LEZ****TATINGHEM**

Société La St Martinoise  
**LUNDI 9 OCTOBRE 2017**

Le matin à 9h30

**TIR AUX HONNEURS**

SUR 2 PERCHES

MISE 4€50 (3+1,50)

Lots aux 1er de chaque catégories, jeunes – 16ans

**L'après-midi à 14h30 (attention à l'horaire)**

**TIR SUPPLEMENTAIRE**

SUR 2 PERCHES

MISE 5€50 (4+1,50)

Retour 1,50€

**Par Perches**

2 jeux d'honneurs identiques

Honneur.....7 €

Supérieurs.....5 €

Intermédiaires.....4 €

Inférieurs.....3 €

1 primé à 2,50 € au-dessus de 60 archers Honneur de remplacement à 3€ Sort unique par part de 1,50€, nombreux lots dans la grille, Inscriptions au stand dès 14 h Tirage au sort à 14 h 25 précise Règlement UAANF

Le Président

TOP JEAN-PIERRE

**HONDSCHOOTE**

Société l'Union  
**SAMEDI 14 OCTOBRE**  
**2017**

Le matin à 09h30

**TIR AUX HONNEURS**

SUR 3 PERCHES

MISE 4 € (RETENUE 10 %)

Lots aux 1er de chaque catégories

**L'après-midi, à 14h30**

**TIR DE CHAMPIONNAT**

SUR 3 PERCHES

MISE 6 €

Retour 1,50 €

**Par Perches**

2 jeux d'honneurs identiques

Honneur.....8 €

Supérieurs.....6 €

Intermédiaire.....5 €

Inférieurs.....4 €

1 primé à 2,50 € pour 4 archers, honneur de remplacement à 3 €, sort unique par part de 1,50 €, honneurs du 2ème jeu comptant pour un petit, bascule dans l'intérêt du tir, inscriptions au stand dès 14h, tirage au sort à 14h25, réservé en cas de mauvais temps, règlement UAANF,

**FRITERIE JEROME DEGRAND SUR LE TERRAIN,**

accès au terrain pour les voitures et caravanes.

Le Président

Claude DESWARTE

**ESTAIRES**

Société Saint Sébastien  
**Le terrain des archers se trouve maintenant à la base de loisirs CHLORO'LYS rue Roger Verwaerde à Estaires.**

**DIMANCHE 15**  
**OCTOBRE 2017**

Le matin à 9h30

**TIR AUX HONNEURS**

SUR 2 PERCHES

MISE 4€50 (3 + 1,50)

Lots aux 1er de chaque catégories

**L'après-midi, à 14h30**

**TIR DE CHAMPIONNAT**

SUR 2 PERCHES

MISE 5€50 (4 + 1,50)

retour 1,5

**Par perches**

2 jeux d'honneurs identiques

Honneur .....8€

Supérieurs.....6€

Intermédiaires.....5€

Inférieurs.....4€

1 primé à 2€50 pour 4 archers, petits 1€50, honneurs de remplacement à 3€ Bascule dans l'intérêt du tir Inscription dès 14h30, tirage au sort à 14h55. Réserve en cas de mauvais temps. Règlement de l'U.A.A.N.F

La Présidente

Séverine SIMOENS

**FLÛTRE**

Société Saint Sébastien  
**LUNDI 16 OCTOBRE**  
**2017**

Le matin à 9h30

**TIR AUX HONNEURS**

Sur 2 perches

MISE 4€

Lots aux 1er de chaque catégorie RETENUE 10%,

**L'après-midi à 14h30**

**TIR SUPPLEMENTAIRE**

Sur 2 perches

Mise 5€

**Par Perche**

2 jeux d'honneurs identiques

Honneur.....8 €

Supérieurs.....6 €

Intermédiaires.....5 €

Inférieurs.....4 €

Un primé à 3 € pour 4 archers, petits à 2€, Honneurs de remplacement à 4€. Inscription au stand à 14h30, tirage au sort à 14h55, réserve en cas de mauvais temps, règlement UAANF

Règlement UAANF,

**CALAIS**

**Résultats du tir du 2 septembre (24<sup>ème</sup> Championnat Côte d'Opale)**

le matin 25 Archers

1er Adulte : Maladry Yannick

1ère Dame : Nathalie Bourdon Calais

1er Jeune : Julien Deicke

1er Vétéran : Delpierre René

**24<sup>ème</sup> CHAMPIONNAT DE LA COTE D'OPALE**

L'après-midi : 49 Archers

**Christine Dalibon championne de la côte d'Opale 2017**

Sous un soleil estival, le 24<sup>ème</sup> championnat de la côte d'Opale a été remporté par Christine Dalibon avec un total de 42 points. Bravo Christine pour cette belle victoire, te voilà championne de la côte d'Opale 2017

- Christine Dalibon 42 pts
  - Pottiez Philippe 39 pts
  - Willard Régis 37 pts
  - Merchier Gisèle 29 pts
  - Dalibon Gérard 29 pts
  - Thomas Patrick 24 pts
  - Loger Bruno 22 pts
  - Bourdon Marie 22 pts
  - Bourdon Jérôme 22 pts
  - Delhaye Daniel 19 pts
  - Poyer Nathan 18 pts
  - Merchier Fernand 18 pts
  - Picotin J.P. 18 pts
  - Delattre François 17 pts
  - Renaux Dorothee 16 pts
  - Decroix Mathilde 16 pts
  - Joubin Jo 17 pts
  - Caron Olivier 12 pts
  - Delhaye Myriam 12 pts
  - Joubin Jules 12 pts
  - Murray Hubert 12 pts
  - Nerrière Ophélie 12 pts
- Merci à tous les archers présents  
PH. Pottiez



## RESULTATS DE TIR

### LILLERS

#### RESULTATS DU TIR DU DIMANCHE 3 SEPTEMBRE

Le matin : 73 archers

1er Adulte : Vanacker Guillaume Dk 29 pts  
1ère Dame : Houssin Charlotte St Venant 16 P  
1er Vétéran : Vangrevelyngh J-Paul 15 Pts

L'après-midi : 118 archers

#### **PERCHE 1**

Honneur : Messence Frédéric Bailleul, Gosselin Jérémy Liévin  
Supérieurs : Régnier Xavier Aire/sur la/Lys, Vandamme Philippe Liévin, Murray Hubert Wizernes, Fayolle Joël Wismes  
Intermédiaires : célestin (B), Laforce Guylaine Cassel, Fumoux Jean Flêtre, Barre Pauline Hazebrouck, inférieures : Verdeghe Stéphane Elinghem, Montuy Philippe Hoymille, Vanacker Guillaume Dunkerque , na

#### **perche 2**

Honneurs Choquet Sébastien Caestre, Carton Nicolas Hazebrouck  
Supérieures : Pinte J-Marie Wallon Cappel, Duchemin Gérard Herzeele, Cousin Sébastien Merville, Thulliez Maxime Caestre  
Intermédiaires : Régnier Xavier Aire sur la Lys, Merchier Fernand Berthen, Blondel Henri Liévin, pinte J-Marie Wallon Cappel  
Inférieurs : Vanhée Joël Petite Synthe, Carré Augustin Serques, Demol Didier Lillers, Fayolle Joël Wisemes

#### **perche 3**

Honneurs : Huyghe Bernard gode, na  
Supérieures : Carton Grégory Hazebrouck, Pinte J-Marie Wallon Cappel, Loridan Gervais Lillers, Godefroye olivier Eecke  
Intermédiaires : Vanacker Philippe Wormhout, Thulliez Maxime Caestre, Choquet Nicolas Caestre, Huyghe Amandine Gode  
Inférieures : Fruchart Marc Aire sur la Lys, Messence Frédéric Bailleul, Merchier Gisèle Berthen, Carton Grégory Hazebrouck  
Merci à tous les archers présents. Jean-Pierre vous remercie pour vos nombreux témoignages de sympathie

Assiettes abattues dans la grille

- 1/ Pinte J-Marie Wallon Cappel
- 2/ Isembrandt Maxime Winnezeele
- 3/ Caron Augustin Serques
- 4/ Merchier Gisèle Berthen
- 5/ Deldique Delphine
- 6/ Houssin Jean-Pierre St Venant

### HERZEELE

#### Résultat du tir de championnat du samedi 9 septembre

Le matin : 75 archers

adulte: Choquet Nicolas Caestre 25pts  
vétérans: Vanacker Arsène et Rubben Marc Ghyvelde 12 pts  
dame: Top Céline St Martin/Tatinghem 19pts  
jeune: Goudefroye Théo Coudekerque 7pts

L'après-midi: 152 archers

#### **Perche 1: championnat**

Honneurs: Torrelle Ghislain Hondeghe; Choquet Sébastien Caestre  
Supérieurs: Lourdel Simon Wizernes; Barré Olivier Hoymille; Loones Olivier Herzeele; Courtin Michel Houlle  
Intermédiaires: Ghiskier Thibaut Coudekerque; Choquet Nicolas Caestre; Top Claudine St Martin/Tatinghem; Duhamel Christian Arques  
Inférieurs: Delaeter Marcel Terdeghe; Carton Michel Bambeckue; Mesmacre David Zuydcoote; Lestavel Damien Leffrinckoucke

#### **Perche 2:**

Honneurs: Botez Norbert Houtkerque; Maquaire Marina Longuenesse  
Supérieurs: Hernould Pascal Zuydcoote; Kaczmarek Noëlla Arnèke; Merchier Gisèle Berthen; Murray Hubert Wizernes  
Intermédiaires: Hernould Hervé Zuydcoote; Matton Vincent Eecke; Deswaerte Claude Hondschoote; Dewimille Annie Merville  
Inférieurs: Choquet Sébastien Caestre; Delaeter Marcel Terdeghe; Lihouck Hervé Arnèke; Maquaire Marina Longuenesse  
HR : Choquet Sébastien Caestre; Choquet Nicolas Caestre; Thulliez Maxime Caestre  
Bravo aux finalistes de la coupe Wael et félicitations à Zuydcoote  
Merci à l'ensemble des archers présents.

### SERQUES

#### Résultats du tir du DIMANCHE 10 SEPTEMBRE 2017

Le matin: 48 archers

1er adulte: Harsiuck Yves de Hoymille avec 22pts  
1er vétéran: Courtin Michel avec 25pts  
1ere dame: Duthe Nicole de Ruminghem avec 17pts  
1er jeune: Carré Nathan de Serques avec 16pts

L'après-midi: 78 archers

#### **PERCHE 1: Championnat**

Honneurs: Ghazali Rachid de Wizernes, Delattre François d'Elinghem.  
Supérieurs: Lacroix Yves de Calais, Carré Christian Serques, Fatoux Christian de Petite-Synthe, Deux Frédéric de Ruminghem.  
Intermédiaires: Lefebvre Francis de Wizernes, Carré Michel de Serques, Pinthe Jean-Marie de Wallon-Cappel, Gotiniaux Philippe de Bayenghem.  
Inférieurs: Evraud Dominique Seninghen, Bouin Nicolas de Serques, Gay Anthony de Saint-Omer, Houssin Euphrasie de Saint-Venant.

#### **PERCHE 2:**

Honneurs : Vantours Christophe de Watten, Carré Christian Serques.  
Supérieurs : Delattre François Elinghem, Ghazali Rachid de Wizernes, Lefebvre Francis de Wizernes, Fayolle Joël de Wismes.  
Intermédiaires: Carré Salomé de Serques, Carré Christian Serques, Carré Michel de Serques, Deux Cyril de Ruminghem.  
Inférieurs: Harsiuck Clément Hoymille, Carré Christophe de Serques, Colavini David de Wismes, Gay Anthony de Saint-Omer.  
Honneurs de remplacement : Pour ne pas oublier de noms je ne note pas les gens qui ont abattu un honneur de remplacement mais plus de 10 top de remplacement sont tombés.  
Merci à tous les gens présents au tir .  
Le secrétaire.

### STEENVOORDE

#### Résultats du tir du 29 Août (Ducasse du Ryveld)

Le matin : 53 archers

1<sup>er</sup> : Bulckmans Luc Lippelo 46 Points  
2<sup>ème</sup> : Verbéke Dylan Oudezeele 32 Points  
3<sup>ème</sup> : Freddy Steenvoorde 30 Points  
4<sup>ème</sup> : Van Assche Johan Lippelo 29 Points  
5<sup>ème</sup> : Top Cyril St Martin lez Tatinghem 26 Points

L'après- midi : 110 archers

Perche 1 :

Honneurs : Fumoux Jean Flêtre, Pruvost Michel Steenvoorde.  
Supérieurs : Deswarte Franck Bambeckue, Lefebvre Jean-François Boeschépe, Barré Julien Tétéghem, ??.

Intermédiaires: Shutt Roger Ruminghem, Pruvost Anne-Lise Steenvoorde, Top Claudine St Martin lez Tatinghem, Stella René Flêtre.  
Inférieurs: Bailleul Noël Steenvoorde, Debreyne Sébastien Steenvoorde, Ooghe Stephanie Boeschépe, Devos Gabin Godewaersvelde.

Perche 2:

Honneurs: Will Gaalmarden, NA.  
Supérieurs: Barré Julien Tétéghem, Barré Julien Tétéghem, Joubin Jules Calais, ??.  
Intermédiaires : Dujardin Régis Cassel, Niels Gunter Gaalmarden, Mass Matthias Steenvoorde, Picquart Bernard Elinghem.  
Inférieurs : Aurélien Houtkerque, Decoster Xavier Steenvoorde, Macrez Jeanine Renescure, Devos Margaux Godewaersvelde.

Perche 3 :

Honneurs : Debreyne Sébastien Steenvoorde, Bailleul Noël Steenvoorde.  
Supérieurs: Will Gaalmarden, Swyngedaup Pierre Wormhout, Freddy Steenvoorde, Picquart Bernard Elinghem.  
Intermédiaires : Christiaens Ludo Oudezeele, Debuy Alain Terdeghe, Deswarte Franck Bambeckue, Willy Gaalmarden.  
Inférieurs : Torrelle Jérôme Hondeghe, Theunis louis Steenvoorde, Debuy Patricia Terdeghe, NA.

## PHARAON'S CUP

### TIRAGE AU SORT DU 3<sup>ème</sup> TOUR

Tirage effectué à Esquelbecq le 10 septembre 2017

SAINT-OMER A	1	ESQUELBECQ B
LEFFRINCKOUCKE A	2	PETITE-SYNTHÉ A
CAESTRE A	3	LILLERS A

Les rencontres doivent être terminées pour le 29 septembre 2017

Pour la finale l'ordre de tir sera le suivant :

**EQUIPE GAGNANT LA RENCONTRE N° 3 A 13H30**

**EQUIPE GAGNANT LA RENCONTRE N° 1 A 15H00**

**EQUIPE GAGNANT LA RENCONTRE N° 2 A 16H30**



Réalisation de t-shirt, polo, veste, polaires personnalisés

**Olympiades**  
Equipements sportifs - Clubs et collectivités

Matériel Sportif ■  
Textile Sportif ■  
Textile Professionnel ■

## ZUYDCOOTE VAINQUEUR APRES BARRAGE AVEC CAESTRE.



A 9h30 précise Lumbres A se présentait au pied de la perche, sous les yeux attentifs du vice-président Emile Hoedts, Delphine Delaeter et Jean-Claude Agatonge. Chloé, Jocelyne, Tony Tassart, Jérôme Torrelle, Jean-Philippe Vincent et Jean-Pierre Mobaillly. 34 points au 9<sup>ème</sup> tour, 45 au 15<sup>ème</sup> et finissait à 66, laissant un intermédiaire.

Zuydcoote prenait le relai avec Isabelle Mesmacre, Hervé Hernould, David Mesmacre, Joël Hernould, Jean- Noël Vanvincq et Pascal Hernould, très vite l'équipe entrait dans la compétition avec une progression jusqu'au 16<sup>ème</sup> tour avec 50 points, ensuite un peu de relâchement pour terminer à 67 mais laissant aussi un supérieur.

Après la pause du midi à 14h c'était au tour de Caestre avec Patrick Deswarte, Philippe Thulliez, Olivier Marescaux, Maxime Thulliez, Nicolas et Sébastien Choquet. 48 au 15<sup>ème</sup> tour, 60 au 22<sup>ème</sup> Mais il restait l'honneur abattu au 25<sup>ème</sup> 66 tout était permis mais hélas un seul point en cinq tours et arrivait à égalité avec Zuydcoote.

St Martin Les Tatinghem C Composée de Stéphane Boulogne, Michel Debuy, Rémi Defrance, Cyril Top, Alain Debuiss et Christophe Dumélie arrivait avec une bonne intention l'honneur tombait rapidement et 5 honneurs au 15<sup>ème</sup> tour et malgré un bel effort ne terminait à 66 points. Seul équipe à avoir abattu tous les honneurs.

La dernière équipe Wizernes B entrait en jeu avec Cyril Bayart, Simon Lourdel, Gérard Dalibon, Rachid Ghazali, Emeric Opart et Stéphane Lourdel. 40 au 15<sup>ème</sup> tour et finissait à 64 malgré les 20 points de Cyril et Simon.

Un barrage s'imposait pour la première et seconde place entre Zuydcoote et Caestre. Au premier tour toujours égalité 2 points chacun, mais au second Zuydcoote 9 de plus tandis que Caestre un seul.

Un second barrage pour la troisième et quatrième entre Lumbres et ST Martin Les Tatinghem, 2 à 3 les dés étaient jetés.

Une belle finale avec des scores très serrés.

L'heure des résultats et de la remise des prix était arrivée, et c'est le Président Jean Claude Faveeuw qui accueillait Monsieur Régis Laporte maire et ses adjoints et conseillers municipaux, Monsieur Paul Christophe Député, Madame Vanhersel conseillère départementale, Monsieur Jean Pierre Deccol, Monsieur Hubert Murray président de l'UAANF et les administrateurs présents.

Il remercia comme de coutume tous ceux qui ont œuvrés pour la réussite de cette journée et la venue des notables.

Monsieur le Maire et Monsieur le député et Madame la conseillère remercièrent également les organisateurs et les participants à cette finale.

Le Président Hubert Murray dit sa joie de cette réussite et passa aux résultats et remise des prix.

Encore bravo à Jean Claude et son équipe pour qui cette année a été une année de labeur et courage et ne pas oublier une cheville au sein de la société Hervé Lihouck pour son savoir et sa rigueur.

Votre serviteur du jour FJ



## LA COUPE TERRIENNE 2017

Retour à Bailleul pour cette finale de la 34<sup>ème</sup> Coupe Terrienne. Au départ de la saison 2017, 56 équipes étaient engagées, 62 en 2016, 6 Equipes avaient disparues.

Les demi-finales s'étaient déroulées jusque-là veille au soir et avaient donné les résultats suivants :

CASSEL D	60	-	BOESCHEPE A	62
MERVILLE A	76	-	BAILLEUL A	78
STEENVOORDE A	76	-	CAESTRE A	69

On retrouvait donc dans ces 3 rencontres ce que l'on fait de mieux dans le secteur Terrien avec Caestre A, Steenvoorde A, Boeschépe A, un outsider Cassel D qui s'est déjà invité en finale en 2015 et Bailleul A tenante du titre

L'ordre de tir de la finale était le suivant, après tirage au sort, effectué à 11h en présence des trois représentants des Equipes finalistes, voit la compétition, débiter à 14h30 : Steenvoorde A, suivi à 16 h de Bailleul A et Boeschépe A qui sera la dernière équipe à 17h30.

Composition des équipes :

**STEENVOORDE A** : VERHAEGHE Florence ; BAILLEUL Noël ; MARCANT Daniel ; DEREPPER Jean Luc ; MARCANT Julien ; DEBREYNE Sébastien (Capitaine)

**BAILLEUL A** : ALLENDER Jason, LAZOORE Charles, HERBAUT Jérôme, MESSENCE Frédéric, LEGRIN Éric, LAZOORE Laurent (Capitaine)

**BOESCHEPE A** : DERHILLE Audrey ; DERHILLE Jean Michel ; DERHILLE Jean Baptiste ; SWEERTVAEGHER Yan ; DERHILLE Stéphane ; DERHILLE Valentin.

Les membres du Comité Terrien, Mr Philippe BEYAERT est préposé à la mise en place des oiseaux. A la table de marquage des points, Philippe BEYAERT marquera pour Steenvoorde, Paul DUPRAT marquera pour Bailleul et Marc EVERAERE marquera pour Boeschépe.

Il est 14h30, Steenvoorde s'avance pour tout d'abord faire la photo qui immortalise la 1<sup>ère</sup> équipe des 3 équipes finaliste, débiter la compétition n'est pas facile, il faut faire un score, le maximum pour mettre la pression sur les 2 autres équipes. Ils totalisent 39 points à la mi-temps, qui n'est pas très élevé... pour une finale et pour l'équipe de Steenvoorde. Un seul supérieur dans l'escarcelle ce qui n'est pas dans les habitudes de l'équipes. Rien est fait il faudra aller chercher les honneurs. On peut faire confiance, il y a du talent dans cette équipe, c'est au 19<sup>ème</sup>, au 20<sup>ème</sup>, au 23<sup>ème</sup> tour que Florence choisit pour faire descendre respectivement l'intermédiaire, l'honneur et le supérieur ce qui permet d'engranger des points. Sébastien qui lui s'occupa d'un intermédiaire au 25<sup>ème</sup> tour et d'un inférieur à la dernière flèche du dernier tour, Steenvoorde finit donc pour le score de référence à 66 points.

Le temps de regarnir la perche, il est 16h c'est l'équipe de Bailleul qui s'avance, pour la photo et prendre possession de l'aire de tir. Le score de 66 points, honorable mais qui reste tout à fait dans les cordes de nos Bailleulois chez eux. Mais il faut être vigilant, si cela n'a pas été facile pour l'équipe de Steenvoorde, ça ne l'est pas non plus pour les locaux qui totalisent 25 points dont 2 intermédiaires seulement à la 12<sup>ème</sup> flèche, moment où ils décidèrent de faire la pause. Laurent va sûrement mobiliser ses troupes. Ce qui est à retenir c'est au final 62 points seulement et surtout 6 tours sans oiseaux dans la deuxième partie.

Pas facile cette finale, Philippe s'affaire à regarnir la perche et c'est Boeschépe qui arrive au pied de perche, la photo, il est 17h30, il faut se mettre à l'ouvrage. Ça rame aussi du côté des Boeschépois, à la mi-temps 40 points au compteur, 2 supérieurs, un intermédiaire au niveau des honneurs. Le temps d'une pause pour se rafraîchir un peu et de se re motiver. Vont-ils avoir trouvé les ressources nécessaires pour dépasser les 2 équipes qui les ont précédés... au 27<sup>ème</sup> tour ils sont passés devant l'équipe Bailleuloise. Il reste 3 tour pour faire 4 points pour égaliser ou 5 points pour l'emporter, ils auront beaucoup de regret, seulement 1 points dans les 3 derniers tours.

Le sort en est jeté Steenvoorde A remporté la 34<sup>ème</sup> Coupe Terrienne, la 3<sup>ème</sup> à son palmarès.

Vers 19h00 Laurent LAZOORE invita l'ensemble des personnes présentes à la réception en compagnie de Monsieur DENEUCHE Marc Maire, les membres du Comité Terrien, Philippe BEYAERT, Paul DUPRAT, Marc EVRAERE, Jean FUMOUX, Christian SMAGGHE, Nicolas CHOQUET, et votre Serviteur Christian DEHONGHER

Après les remerciements d'usage, à la Municipalité pour leur aide, il était temps de proclamer les résultats de cette 34<sup>ème</sup> finale Terrienne.

**1<sup>er</sup> STEENVOORDE A avec 66 points**

**2<sup>ème</sup> BOESCHEPE A avec 64 points**

**3<sup>ème</sup> BAILLEUL A avec 62 points**

**En 2018 la trente quatrième Finale de la Coupe Terrienne se déroulera sur le stand de la Société de STEENVOORDE.**

Le Secrétaire Administratif du Comité Terrien  
Christian Dehongher



## ZUYDCOOTE A VAINQUEUR 72 LONGUENESSE A 67 - STEENVOORDE A 65



La société de Bailleul vainqueur en 2016 avait la charge d'organiser la finale, mais n'étant pas des novices en la matière cela ne posait pas de souci, ayant déjà organisé la finale de la coupe terrienne trois semaines auparavant.

A 14h l'équipe de Steenvoorde A vainqueur de la coupe Terrienne, composée de Marcant Florence, Bailleul Noel, Marcant Daniel, Dereper Jean Luc, Marcant Julien et Debreyne Sébastien commençait le tir doucement avec un point au premier tour, mais se rattrapait bien pour atteindre 30 au 12<sup>ème</sup>, 38 au 20<sup>ème</sup> et finissait à 65 points laissant un supérieur.

A 15h30 l'équipe A de Longuenesse vainqueur de la coupe d'Artois prenait le relais avec Maquaire Marina, Berlivet Pierre, Mesmacque Jérôme, Maquaire Dominique, Fournier Jean Claude et Duquesnoy Kevin prenait un départ rapide avec 29 au 9<sup>ème</sup> tour, 50 au 18<sup>ème</sup> mais cinq tours blancs mais se reprenait et terminait avec 67 points laissant un intermédiaire.

Zuydcoote vainqueur de la coupe Jean-Marie Waels la semaine avant venait le cœur plein d'espoir et se concrétisa avec 51 points au 18<sup>ème</sup> et finissait à 72, sur 76.

Cette équipe se composait de Mesmacre Isabelle, Hernould Hervé, Mesmacre David, Hernould Joël, Vanvincq Jean Noel et Hernould Pascal.

La réception qui suivit au local accueillit par le Président Laurent Lazoore qui remercia Monsieur le président Hubert Murray de sa présence et les membres de l'U A A N F, les trois équipes finalistes, les archers présents.

Il excusa Monsieur le Maire présent le midi mais trop pris le soir.

Le président Hubert remercia la société de Bailleul de la bonne organisation et les administrateurs Emile, Dominique, et Christian qui ont officiés cette finale. Et passa au résultat et remise des trophées de l'U A A N F et de la société de Bailleul qui avait innové avec des bons achats.

Encore bravo à cette équipe Zuydcoote pour leur performance de gagner trois coupes et longue continuité à eux, c'est une équipe de copains et famille de longue date.

Nous ne pouvons que souhaiter une rapide installation à Zuydcoote afin de continuer le pari engagé d'une réussite d'engagement comme celle sportive.

Le rédacteur du jour FJ



# U. A. A. N. F.

## PREVISION CALENDRIER DES GRANDES COMPETITIONS 2018

### Les Tirs de Conseils Généraux :

- en 2018 : RINXENT – BERGUES - HONDEGHEM

### Les Tirs Fédéraux :

- en 2018:
  - Artois : BETHUNE – FAUQUEMBERGUES – EPERLECQUES Ar Réunis – St MARTIN Lez TATINGHEN- WISMES
  - Maritime : PETITE SYNTHE Union - ZUYDCOOTE
  - Terrien : BAVINCHOVE – FLETRE – OUDEZEELE

### Le Tir de Médillés :

- en 2018: SERQUES

### Le Championnat de France (toutes catégories) :

- en 2018 : SAINT VENANT le Dimanche 24 Juin 2018

### Le Championnat de France Féminin :

- COUDEKERQUE BRANCHE, jeudi 10 Mai 2018

### Le Championnat de France des jeunes :

- en 2018 : CALAIS

### Le Championnat de France des Vétérans :

- en 2018 : MOULLE

### Les Trentièmes Rencontres Fédérales :

- en 2018 : HAZEBROUCK

### Championnat d'Europe :

- En 2018 : FRANCE – LUMBRES le ? Août 2018

### Le Tir de l'Empereur : REXPOEDE

Le Challenge : à AIRE SUR LA LYS Jusqu' au 31 août

Le Challenge des Jeunes : ? : du 1 Juillet au 31 Août.

La Coupe Jean Marie WAELS : Finale à cinq équipes à HERZEELE, le Samedi 8 Sept 2018

La Finale Coupe d'Artois : à LONGUENESSE le Samedi 25 Août 2018

La Finale Coupe Maritime : à ZUYDCOOTE le ?

La Finale Coupe Terrienne : à STEENVOORDE le Samedi 25 Août 2018

La Coupe des Coupes : voir Vainqueur de la Finale

Le Tir du Conseil d'Administration : PETITE SYNTHE Union

# Union des Associations d' Archers du Nord de la France

## CALENDRIER 2018

**SOCIETE** : .....

**Cadre a remplir obligatoirement : Email ;**

PRESIDENT : Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Code Postal : \_\_\_\_\_ Tél : \_\_\_\_\_

SECRETAIRE : Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Code Postal : \_\_\_\_\_ Tél : \_\_\_\_\_

TRESORIER : Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Code Postal : \_\_\_\_\_ Tél : \_\_\_\_\_

## ***DATE DE TIRS***

**Championnat** : \_\_\_\_\_

**Supplémentaire** : \_\_\_\_\_

Prévoyez absolument toutes vos dates pour les tirs se déroulant du 1 Mars 2018 au 28 Février 2019

**Adresser à** : M. Georges GOSSAERT, 236 Rue du BOISMESNIL, 59640 DUNKERQUE. Tél ; 03.28.21.58.63 , Email : [uaanf.gossaert@numericable.fr](mailto:uaanf.gossaert@numericable.fr) **Pour le 4 octobre 2017.**

**Réunion calendrier le Vendredi 13 Octobre 2017 de 17H30 à 19H00 au Driehoëk à CAESTRE.**